ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC **139-0 Rev. 3**

26 mars 2025
Original : anglais

F

Conseil international du Café
139e Session
Session virtuelle
27 mars 2025
Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire*

Point		Document
Ouverture de la 139e session du Conseil		
Le Président du Conseil prononcera un discours d'ouverture. La Directrice exécutive prononcera une allocution de bienvenue.		
1.	**Ordre du jour provisoire - *à adopter***	ICC-139-0 Rev. 3
2.	**Admission d'observateurs – *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	ICC-139-2
	Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et énumérera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3.	**Voix**	
3.1	**Nouvelle répartition des voix pour la 139e session du Conseil pour l'année caféière 2024/25 - *à examiner et, le cas échéant, à approuver*** Le Chef des opérations fera rapport.	ICC-139-1 Rev. 1
4.	**Accord international de 2022 sur le Café**	
4.1	**Participation à l'Accord de 2022 - *à noter*** La Directrice exécutive fera rapport sur les progrès en ce qui concerne les signatures et le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation et d'approbation de l'Accord de 2022.	ED-2409/22 Rev. 2
4.2	**Prorogation du délai prévu pour la signature et la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord international de 2022 sur le Café - *à examiner et, le cas échéant, à approuver*** Le Conseil est invité à envisager de proroger les délais de signature et de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international de 2022 sur le Café.	WP-Council 351/25
5.	**Prorogation de la durée de l'Accord international de 2007 sur le Café - *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	
	Le Conseil examinera un projet de résolution sur la prolongation de l'Accord de 2007.	WP-Council 352/25
6.	**Questions financières et administratives**	
6.1	**Comité des finances et de l'administration - *à noter*** Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris l'état des finances.	FA-389/25 Rev. 1 FA-387/25 Rev. 1
6.2	**Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés – *à noter*** Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte des progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date.	FA-386/25

6.3	**Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2023/24 et rapport du vérificateur - *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	FA-382/25 Rev. 1
6.4	**Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2023/24 et rapport du vérificateur - *à examiner et, le cas échéant, à approuver*** Les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.	FA-383/25
6.5	**Comptes du Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café pour l'exercice 2023/24 et rapport du vérificateur – *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	FA-384/25
6.6	**Fonds de promotion – *à noter*** Comme décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne sont pas vérifiés mais sont diffusés à titre d'information des Membres exportateurs.	verbal
6.7	**Barème des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance – *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	FA-385/25 Rev. 1
6.8	**Locaux – *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	ED-2478/25 ED-2482/25
7.	**Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché**	
7.1	**Exécution du programme des activités – *à noter*** La Directrice exécutive présentera un rapport intérim (octobre 2024 à mars 2025) sur les travaux de l'Organisation, soulignant les progrès, les réalisations, les défis, les opportunités et les contraintes, et mettant l'accent sur l'exécution du programme des activités, y compris sur le Groupe de travail public-privé du café (GTPPC).	verbal
7.2	**Implication de l'OIC dans la mise en œuvre des initiatives de café du G7 et d'autres initiatives de café mondiales et régionales – *à noter*** Le Chef des opérations fera rapport.	verbal
8.	**Partenariats**	
8.1	**PA OIC – AFCA – *à examiner et, le cas échéant, à approuver*** Le Chef des opérations fera rapport.	WP-Council 353/25
9.	**Rapport des réunions des comités et autres organes**	
9.1	**Comité commun – *à noter*** Le Président du Comité commun fera rapport.	verbal
9.2	**Groupe de discussion sur le café de spécialité – *à noter*** La Directrice exécutive fera rapport.	verbal
10.	**Bureaux et Comités**	
10.1	**Composition du Comité consultatif du secteur privé pour 2023/24 et 2024/25 – *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	WP-Council 341/23 Rev. 3
11.	**Pouvoirs – *à examiner et, le cas échéant, à approuver***	verbal
	Le Président examinera les pouvoirs avec l'assistance du secrétariat et fera rapport au Conseil.	
12.	**Réunions futures – *à noter***	verbal
	Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.	

13.	**Questions diverses – *à examiner***	verbal

Séance de clôture		verbal

**L'ordre du jour est sujet à des changements en fonction des résultats des réunions des comités et des Groupes de travail qui auront lieu avant la 139e session du Conseil international du Café.*

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du Café